

*Questions orales*

demande qui bénéficie des investissements. Le Canada en bénéficie grâce aux emplois qui sont créés et ainsi de suite.

Nous nous réjouissons lorsque GM agrandit son usine d'automobiles à Oshawa, lorsque Freightliner ouvre une usine Greenfields à St. Thomas, en Ontario. Nous sommes heureux de ces investissements.

Soit dit en passant, les Canadiens investissent également des sommes records à l'étranger. Mais, pendant la dernière décennie, le taux de participation étrangère au Canada a en fait diminué, et non pas augmenté.

Le député soulève un argument valable au sujet des emprunts à l'étranger et de la nécessité d'assurer le service de cette dette. Il peut peut-être interroger le gouvernement de l'Ontario à propos de ses emprunts considérables à l'étranger, notamment en matière de services d'utilité publique. Si vous regardez qui font ces emprunts, vous constaterez que ce sont davantage les provinces, notamment les services d'utilité publique de l'Ontario et du Québec, que le gouvernement fédéral.

**Des voix:** Bravo!

• (1130)

**M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca):** Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre des Finances. Je ne sais pas si c'est M. Crow ou le député qui est assis là-bas, mais l'un d'eux peut me répondre.

Le gouvernement a créé plus d'un million de personnes chargées de lutter contre l'inflation. Elles sont plus d'un million à mener cette lutte. Malheureusement, ce sont tous des chômeurs. Je voudrais connaître la position du ministre sur les faits suivants. Selon l'Association des exportateurs canadiens, chaque augmentation d'un cent de la valeur du dollar nous coûte 1,3 milliard en exportations. Dans l'industrie du bois seulement, elle nous fait perdre 100 millions de dollars. Ma province, la Colombie-Britannique, en souffre.

J'aimerais bien savoir quoi répondre aux gens de chez nous qui me demandent qui mène vraiment la barque. Est-ce le ministre ou M. Crow? Qui est responsable et qui prend les décisions?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, c'est une curieuse question que le député m'a posé. On m'en pose une semblable, à savoir: «Qui pose les questions, le député d'Esquimalt ou le président du Congrès du travail du Canada?»

**Des voix:** Bravo!

**M. Wilson (Etobicoke—Centre):** La réponse est simple: le gouvernement et le gouverneur de la Banque du Canada ont des discussions suivies sur la politique monétaire. En fait, j'ai eu ma rencontre hebdomadaire habituelle avec le gouverneur de la Banque du Canada juste avant de venir à la période des questions, ce matin. Nous avons une relation, un dialogue permanent avec le gouverneur de la Banque du Canada. Nous appuyons la politique du gouverneur du Canada parce que savons qu'il importe d'abaisser le niveau d'inflation pour éviter les problèmes que notre pays a connus en 1981-1982.

Je rappelle au député que le taux d'inflation se situait à 5,5 p. 100 en 1976. Le gouvernement de l'époque a oublié ce problème, il n'en a pas tenu compte. L'inflation a commencé à monter petit à petit chaque année. Elle a atteint le sommet de 13 p. 100 en 1981. Cela nous a amenés directement à l'épouvantable gâchis causé par des taux d'intérêt à 20 et 25 p. 100.

**Mme Campbell (South West Nova):** Comme tous les autres pays!

**M. Wilson (Etobicoke—Centre):** La députée a dit: «Comme tous les autres pays.» Elle devrait vérifier les chiffres. Elle verrait que la récession a été bien pire au Canada que dans les autres pays industrialisés.

**M. Barrett:** Monsieur le Président, je trouve intéressant d'entendre le ministre répondre qu'il a rencontré M. Crow ce matin et je me réjouis qu'il en ait reçu des instructions. Ce sont ces instructions qui m'inquiètent.

M. Crow soutient qu'un taux de chômage oscillant autour de 8 p. 100 est nécessaire pour limiter l'inflation au Canada. Huit pour cent veut dire plus d'un million et demi de chômeurs dans notre pays, qui doivent tous vivre ou bien de l'assurance-chômage ou bien de l'assistance publique.

Le gouvernement actuel a-t-il pour politique d'opter, non pas pour un taux d'intérêt plus bas qui permettrait de faire créer des emplois chez nous par des Canadiens pour les Canadiens, mais pour une politique socio-économique d'assistance sociale qui augmenterait les coûts de l'assistance publique et de l'assurance-chômage comme le veulent l'Association des manufacturiers canadiens et M. Crow?

**M. Wilson (Etobicoke—Centre):** Monsieur le Président, je comprends la frustration que le député ressent à l'égard des taux d'intérêt élevés. J'aimerais moi aussi faire baisser les taux d'intérêt. Je sais qu'il est difficile de le faire face aux pressions inflationnistes à l'oeuvre aujourd'hui dans l'économie.